

Le Fonds du Bien Commun, en lien avec l'Union des Patronages, l'incubateur Esprit de Patronage et l'Epervier organise un grand concours **du dimanche 3 décembre 2023 00h au dimanche 31 mars 2024**.

Chaque prix décerné s'accompagnera d'une récompense d'une valeur de 8000 € pour le gagnant, 5000€ pour le deuxième et 2000€ pour le troisième, soit 75 000€ euros distribués en faveur des patronages !

- 1) **Prix des enfants.** Envoyer chaque mois une photo des jeunes et des animateurs sur le thème donné : «Avent et lumière» en décembre 2023, «Théophanie et art» en janvier 2024, «Carême et témoignage» en février 2024 et «Résurrection et victoire» en mars 2024.
- 2) **Prix des jeunes patronages.** Cette catégorie récompense le patronage ayant réalisé le meilleur démarrage au regard des éléments suivants : nombre d'enfants inscrits depuis la création du patronage, nombre de bénévoles engagés, nombre de formations suivies par les éducateurs et bénévoles, nature et force du lien avec la paroisse, tenue d'une réunion de présentation du patronage lors de la phase de lancement du projet ou depuis la création du patronage, lien avec la mairie ou autres institutions locales, notification du projet au diocèse, réalisation d'une étude d'environnement du patronage (acteurs de l'éducation, points forts et points faibles, proximité avec les écoles, profil des familles, etc.). Seuls les patronages ayant été créés depuis l'année 2022 inclus pourront être récompensés dans cette catégorie.
- 3) **Prix de la qualité d'animation.** Les patronages doivent présenter un dossier d'animation pour une semaine d'activités le plus original, et qui est de nature, par son application, à faire grandir les jeunes selon la conception chrétienne de l'éducation intégrale et l'esprit des patronages. L'articulation entre les aspects éducatif, spirituel, pédagogique et ludique sera particulièrement recherchée, tout comme l'imaginaire, la reprise de thèmes et jeux traditionnels des patronages et l'originalité des activités proposées. Le dossier pourra par exemple proposer une fiche d'activité par jour, avec le thème quotidien, les objectifs pédagogiques, les références au projet éducatif, les règles des jeux, les listes de matériel nécessaire, le lien avec le thème spirituel, etc.
- 4) **Prix de la meilleure communication externe.** Cette catégorie récompense le patronage ayant la communication externe la plus significative, de nature à faire découvrir ses buts et activités. Seront scrutés la présence en ligne avec le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux, le nombre de publications sur les différents supports, mais également la visibilité dans la presse locale, l'existence éventuelle d'une newsletter du patronage ou encore l'organisation d'actions en lien avec la paroisse ou le quartier. La mise en scène, la qualité et l'originalité seront recherchées de sorte que cette communication soit une vitrine du patronage et un vecteur de transmission des valeurs du patronage.
- 5) **Prix de la créativité artistique :** Chaque patronage doit réaliser une bannière de procession à ses couleurs. Elle devra être portée à l'occasion d'un évènement du patronage ou de la paroisse (procession, fête du patronage, rassemblement, etc.).

Pour participer : les patronages devront envoyer leur candidature à l'adresse
patronages@lefondsdubiencommun.com.

Les modalités et conditions de participation se trouvent dans le règlement du jeu, disponible sur le site internet du Fonds du Bien Commun.